



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 01/DPAIT/BH/2025

Le Jeudi 04 Septembre 2025 à 11 h : 00 min, il sera procédé dans la salle de réunion de la délégation provincial des affaires islamiques de Tiznit Avenue Hassan 2 Ville de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour La fourniture et pose de Moquettes pour deux mosquées dans la province de Tiznit, En Lot Unique.

— Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre à la Délégation Provinciale des Affaires Islamiques de Tiznit, Avenue Hassan 2 Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques : www.habous.gov.ma.

— Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (20.000,00 dirhams) Vingt Mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 36 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 13 septembre 2013 fixant le système des marchés de travaux, de fournitures et de services que conclue l'administration des habous au nom des habous publics.

Les concurrents peuvent :

— Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Délégation Provinciale des Affaires Islamiques de Tiznit, Avenue Hassan 2 Tiznit,

— Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

— Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La date limite de dépôt des échantillons est le Mercredi 03 Septembre 2024 à 16 h 30 min au bureau d'équipement et de construction de la Délégation Provinciale des Affaires Islamiques de Tiznit.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 4 du règlement de consultation conformément à l'article 39 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 13 septembre 2013 fixant le système des marchés de travaux, de fournitures et de services que conclue l'administration des habous au nom des habous publics.